



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dopage

Question au Gouvernement n° 126

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Henri Nayrou.

M. Henri Nayrou. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la jeunesse et des sports.

Madame la ministre, le dopage vient de frapper d'autant plus durement qu'il a surgi là où on ne l'attendait pas, c'est-à-dire en haut de la pyramide du sport professionnel.

Il faut donc bien admettre que cela n'arrive pas qu'aux autres ! Il faut bien admettre qu'on ne luttera pas contre ce fléau international avec des pistolets de paille et des sabres de bois !

Votre projet de budget examiné en commission laisse apparaître une augmentation significative des crédits de l'ordre de 6,5 millions. Mais point n'est besoin d'être médecin ou champion pour comprendre que ces crédits seront insuffisants pour faire cesser ce trafic de l'ombre.

Madame la ministre, êtes-vous décidée à éradiquer ce mal et de quelle manière ? Les récents événements seront-ils de nature à solliciter encore plus d'argent public pour les opérations de prévention, de contrôle et de sanction ? Convenez-vous avec moi que le dispositif antidopage doit être totalement indépendant des autorités sportives car on ne peut être à la fois juge et partie ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française. Voynet !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la jeunesse et des sports.

Mme Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. Monsieur le député, soyez assuré de ma détermination et de celle du Gouvernement à mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour éradiquer ce fléau du dopage.

M. Pierre Lellouche. Arrêtez les pétards !

Mme le ministre de la jeunesse et des sports. Je ferai d'abord une remarque. Les cas qui ont été relatés dans la presse sont en cours de procédure, or il existe une présomption d'innocence. Je regrette que des noms aient été jetés en pâture. Il faut attendre la contre-expertise. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Cela dit, il ne faut pas se cacher la vérité. Le fléau du dopage ne règne pas simplement dans le sport de haut niveau, chez les professionnels, il atteint - hélas ! - toutes les pratiques sportives, à tous les niveaux.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française. Même le Gouvernement !

Mme le ministre de la jeunesse et des sports. C'est pourquoi, dès mon entrée en fonction, j'ai alerté le mouvement sportif, qui a répondu, et je me félicite de la déclaration du Comité national olympique, qui a montré sa fermeté dans cette affaire.

Par ailleurs, j'ai décidé que au-delà des sanctions sportives qui dépendent du mouvement sportif, il était nécessaire de s'en prendre aux responsables, à ceux qui fabriquent et fournissent ces produits interdits. C'est pourquoi j'ai demandé à Mme la garde des sceaux...

M. Pierre Mazeaud. Mme «le» garde des sceaux !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française. Et pourquoi par la gardienne des sceaux !

Mme le ministre de la jeunesse et des sports. ... de bien vouloir ouvrir une procédure judiciaire.

Ensuite, j'ai demandé, pour le budget 1998, qu'une nouvelle mesure financière permette de doubler les crédits consacrés à la lutte contre le dopage avec l'idée de donner plus de moyens à la recherche, de réaliser plus de contrôles antidopages, mais également, parce qu'il ne faut pas attendre que le mal soit fait pour intervenir, de

mettre en place des équipes médicales mobiles pour suivre la santé des sportifs.

Enfin, nous avons entamé un travail pour moderniser la loi de 1989 sur le dopage afin de créer une structure, indépendante du mouvement sportif et du ministère de la jeunesse et des sports, qui aurait plus de pouvoirs pour agir contre le dopage et dont les missions seraient élargies.

Permettez-moi en conclusion de dire ceci: on ne peut pas parler du dopage sans parler de la «financiarisation» du sport, qui entraîne le surentraînement et la surcompétition, qui sont de véritables appels au dopage. C'est contre cela qu'il faut lutter. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. Monsieur le président Mazeaud, vous conviendrez qu'il y a des interruptions qui ne sont pas indispensables. Qu'on l'appelle Mme «le» garde des sceaux ou Mme «la» garde des sceaux, permettez à une femme de garder les sceaux de la République !

M. Jean-Pierre Michel. Mazeaud est dopé !

## Données clés

**Auteur :** [M. Henri Nayrou](#)

**Circonscription :** Ariège (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 126

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 octobre 1997, page 4959

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 octobre 1997